



ENGAGEMENT JOURNEE DE ROULAGE PMMC

DATE RESERVEE :

NIVEAU SOUHAITE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

PORT :

MAIL :

DATE DE NAISSANCE : / /

JOINDRE COPIE PERMIS + CARTE GRISE + ASSURANCE OU LICENCE

Il est obligatoire d'envoyer ou de présenter une attestation d'assurance stipulant que vous êtes couvert sur circuit de vitesse.

(Dans le cas contraire merci de remplir les champs ci-dessous)

N° PERMIS / CASM :

DATE D'OBTENTION :

MOTO :

IMMATRICULATION :

LICENCE N° :

Et / ou

COMPAGNIE D'ASSURANCE :

N° DE POLICE :

DATE D'EXPIRATION :

Le pilote doit, pour des raisons évidentes de sécurité, avoir les équipements suivants :

- Casque homologué, en bon état : casque **INTEGRAL** – casques Modulables **INTERDITS**
- Combinaison 1 ou 2 pièces **attachées**
- Gants et bottes moto en cuir
- Protection dorsale **OBLIGATOIRE**

Je déclare également :

- Etre en bonne santé
- N'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit
- Avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales
- Plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit
- Etre titulaire du permis de conduire correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM) ou licence
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre du circuit et du Pôle Mécanique Moto Club, dès lors que :

- Je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine, et ce à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

- ✓ *Je m'engage à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par le circuit.*
- ✓ *Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurants dans le règlement du circuit.*
- ✓ *L'organisateur ne peut être tenu responsable des accidents dont pourraient être victimes les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant la manifestation dans l'enceinte du circuit.*
- ✓ *L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer à un participant de changer de niveau, pour des raisons d'organisation ou de sécurité.*
- ✓ *Les pilotes recalés au contrôle sonomètre ne seront pas remboursés. Le niveau sonore est fixé à 100db en semaine et 95db en week-end. Les modifications ou le mauvais entretien d'un échappement ne peuvent être préjudiciable au Moto Club.*
- ✓ *Toute moto dont l'état sera jugé dangereux ne pourra prendre la piste. Nous veillons à la sécurité de tous, à ce titre, freins et pneus doivent être en bon état. A chaque journée un professionnel est présent pour vous conseiller.*
- ✓ *La pluie n'empêche pas la pratique de la moto, les journées sont donc maintenues, sauf événement exceptionnel. En cas de neige sur la piste, les journées sont annulées. Des instructeurs sont présents à chaque journée pour vous guider.*
- ✓ *Il est formellement interdit de donner / vendre sa place à un autre participant. Toute modification doit être faite avec l'accord de l'organisateur. En cas d'abandon au cours d'une journée (panne, chute ou autre), seul le Club est habilité à gérer les places libérées sans avoir à en informer les pilotes concernés.*
- ✓ ***L'annulation d'une journée doit être faite 30 jours avant la date du roulage pour pouvoir être remboursée.***
- ✓ *Une annulation faite à moins de 30 jours pourra être remboursable si :*
 - *Le pilote nous propose un remplaçant de la même catégorie*
 - *Notre liste d'attente nous permet un remplacement de la place délaissée*

**Je suis conscient des risques liés à la pratique du sport moto
et affirme que cette déclaration est exacte.
J'ai été informé des assurances complémentaires et facultatives proposées par le Moto Club.
Je respecterai scrupuleusement les règles imposées par le PMMC
et le Pôle Mécanique d'Alès.**

Etabli à :

Le :

SIGNATURE :

*Pôle Mécanique d'Alès
Vallon de Fontanès
30520 Saint Martin de Valgalgues
07.87.84.13.07
nelly.voilliot@polemecanique-mc.com
www.polemecanique-mc.com*

